

Procès verbal - conseil d'école

Lundi 13 novembre 2023

Ecole de Vers	
<i>L'équipe enseignante</i>	<i>Les parents d'élèves</i>
Mme Bottacci Kathy (directrice) M. Mabboux William (adjoint) Mme Billaux Marion Mme Ronat Elise Mme Viel Zélie M. Costan Jérôme	Mme Grondin Alissandre Mme Gros Stéphanie Mme Speich Sabine M. Carron Didier Mme Duval Aurélie
<i>Education Nationale</i>	<i>Mairie</i>
M. Autem Grégory (IEN)	Mme Lavorel Joëlle (maire) Mme Saxod Mélanie (chargée des affaires scolaires) Mme Decrue Marie-Hélène (conseillère municipale) M. Dubouchet Philippe (conseiller municipal)

<i>Présents</i>	<i>Absents</i>	<i>Absents excusés</i>
Mme Bottacci Kathy M. Mabboux William Mme Billaux Marion Mme Ronat Elise Mme Viel Zélie M. Costan Jérôme Mme Grondin Alissandre Mme Speich Sabine M. Carron Didier Mme Duval Aurélie Mme Saxod Mélanie Mme Decrue Marie-Hélène M. Dubouchet Philippe		Mme Lavorel Joëlle Mme Gros Stéphanie

Ordre du jour :

- Bilan de rentrée
- Elections des parents délégués
- Le règlement intérieur
- Exercices de sécurité
- Projets pédagogiques de l'année

1. Bilan de rentrée

➤ Effectifs

Deux nouvelles enseignantes sont arrivées dans l'école : Mme Ronat et Mme Bottacci, qui a également pris la direction. L'école compte 127 élèves répartis de la manière suivante :

Classe 1		Classe 2		Classe 3		Classe 4		Classe 5	
PS	MS	PS	GS	CP	CE1	CE1	CM2	CE2	CM1
13	13	10	16	17	7	7	17	12	15
<i>M. Ronat Elise</i>		<i>M. Mabboux William</i>		<i>Mme Billaux Marion</i>		<i>M. Costan Jérôme et Mme Viel Zélie</i>		<i>Mme Bottacci Kathy</i>	

Mme Viel intervient aussi dans la classe 1 le mardi et dans la classe 5 le lundi. Les effectifs de classe, cette année, sont bien conséquents.

➤ Communication avec les parents

L'application Beneylu est en place depuis les premières semaines de septembre. Les parents ayant eu des difficultés ont pu assister à une réunion d'aide organisée par M. Costan.

Pour le suivi des apprentissages, les enseignants de maternelle utilisent Learn & Co (envoi du livret par mail). Les enseignants de l'élémentaire remplissent le LSU. Pour le 1^{er} trimestre, le livret sera donné en version papier, par la suite, pour le 2nd et 3^{ème} trimestre, en version numérique.

2. Elections des parents délégués

L'élection des parents délégués s'est déroulée le vendredi 13 octobre.

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	187
Nombre de votants	105
Nombre de bulletins blancs ou nuls	19
Nombre de suffrages exprimés (S)	86
Taux de participation	56.15%

Cette année, une seule liste s'est présentée avec au total 5 titulaires et 5 suppléants. La liste est affichée devant chaque entrée de l'école :

Titulaires	Suppléants
Grondin Alissandre	Marhuenda Charlotte
Gros Stéphanie	Fraisse Christine
Speich Sabine	Sappey Julie
Carron Didier	Gomez Célia
Duval Aurélie	Teffot Collard Anne-Sophie

3. Le règlement intérieur

Le règlement intérieur est joint au procès verbal. Il est rappelé que le règlement intérieur doit être lu et signé par les parents d'élèves.

L'équipe enseignante souhaite apporter des modifications dans le règlement intérieur :

- « Jouets et jeux sources de conflit (perte, casse, vol, blessure), les objets d'un maniement dangereux (couteaux, cutter, allumettes,...), *les objets personnels (bijoux...)* sont prohibés. Les élèves ne peuvent apporter à l'école que les objets nécessaires à leur travail scolaire.

Les chaussures des élèves doivent impérativement être des chaussures fermées, attachées aux talons (pas de tongs, si de sandales qui ne maintiennent pas le pied). Il est aussi demandé de mettre aux élèves des caches-cou et non des foulards, écharpes...

Les téléphones portables et les montres connectées sont interdits dans l'enceinte de l'école. »

L'interdiction du téléphone portable s'appuie sur la loi du n° 2018-698 du 3 août 2018 : L'article L. 511-5 du code de l'éducation est ainsi rédigé :

« Art. L. 511-5.-L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges et pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de leur enceinte, à l'exception des circonstances, notamment les usages pédagogiques, et des lieux dans lesquels le règlement intérieur l'autorise expressément. »

Les enseignants ne veulent pas prendre le risque de garder le téléphone de l'élève car ils ne sont pas couverts en termes d'assurance en cas de vol ou de dégradation.

Lié aussi à l'actualité : harcèlement et cyber-harcèlement.

Vote : approuvé à l'unanimité

4. Exercices de sécurité

Deux exercices ont été réalisés durant la première période :

- l'exercice « Alarme incendie », le lundi 25 septembre à 9h15

→ Temps de sortie trop long : 4 min ; Un autre exercice sera réalisé dans l'année lorsque la directrice sera dans sa classe.

- l'exercice PPMS « Attentat Intrusion », le lundi 16 octobre à 9h15

→ Lorsque l'alarme a été déclenchée (dans le bâtiment du bas), elle ne s'est pas déclenchée dans la classe des CE2/CM1. Il n'y avait pas de moyens pour fermer les classes de maternelle (des verrous ont été ajoutés pendant les vacances à toutes les portes). Il faudra aussi rajouter un rideau dans la classe des PS/MS pour réduire la visibilité de la petite pièce (ancien dortoir, pièce de rassemblement) ou mettre un autocollant occultant ou des stores.

5. Projets pédagogique de l'année

○ Pour tous les cycles :

- OPERA (spectacle de fin d'année, 3 sorties à l'Opéra de Genève (maternelle, CP/CE1, CE2/CM1/CM2), intervenante...) → projet coûteux
- spectacle de Noël (demande de devis envoyée)
- sortie au stade de Jonzier en lien avec les JO et jeux paralympiques

○ Maternelle :

- Ferme de Chosal (sortie prévue en juin 2024)
- Lecture Interactive Enrichie (intervention d'une orthophoniste → SPEICH Sabine : explication du projet ; demande de subventions sur NEFLE)

○ Élémentaire :

- Tennis (6 séances dont 1 au Tennis Club de Cruseilles, interventions d'un professeur de tennis diplômé d'état)
- randonnée (3h) à la fin de chaque période